



GROUPEMENT DE PRODUCTEURS DE BANANE

Saint-Claude, le 09 septembre 2025

M. Serge LECTCHIMY
Président de la CTM
Rue Gaston-DEFFERRE
CS 30137
97201 FORT-DE-FRANCE

LRAR 2C 167 238 9328 7 + Courriel

Nos Réf : FL/PA/MCB/N° 142-25
Objet : POSEI Banane - Ponction de 2 M€

Monsieur le Président,

Profitant de la période estivale, le Gouvernement a subrepticement transmis aux autorités bruxelloises une demande de baisse de 2 M€ de l'enveloppe réservée à la filière banane de Guadeloupe et de Martinique (BGM) afin de financer les contrats de transition agroécologie (CETA) que vous avez, âprement défendus et habilement obtenus, dans le cadre du protocole de lutte contre la vie chère en Martinique signé en octobre 2024.

Si nous, producteurs de banane de Guadeloupe, souscrivons pleinement à cette volonté affichée de l'État d'accompagner la diversification agricole dans les territoires ultramarins, **nous déplorons que celle-ci se fasse au profit d'un seul et unique territoire, la Martinique, et ce, au détriment des producteurs de banane de la Guadeloupe, qui y perdront près d'un demi-million par an.**

Pour rappel, l'enveloppe POSEI consacrée à la BGM s'élève actuellement à 129,1 M€/an dont 97,59 M€/an pour la Martinique (75,59 %) et 31,51 M€/an pour la Guadeloupe (24,41%), où la production repose en grande partie sur de petites et moyennes exploitations particulièrement dynamiques, diversifiées et résilientes.

Le 1^{er} Ministre Monsieur Michel BARNIER, qui avait validé le protocole susmentionné, avait veillé à préciser que cette ponction serait effectuée sur l'enveloppe des crédits dédiés à la seule filière banane de Martinique.

Nous estimons que la récente décision prise sous l'autorité du Premier ministre démissionnaire, Monsieur François BAYROU, porte une atteinte manifeste à l'équité. Elle constitue une injustice à l'égard de notre filière et, plus largement, de notre territoire, la Guadeloupe. Il n'est ni juste, ni acceptable de priver ceux qui disposent de moins, les plus fragiles et les plus vulnérables, afin d'avantager ceux qui possèdent déjà davantage.

Monsieur le Président, nous savons pouvoir compter sur votre attachement aux valeurs de justice, de dignité et de respect et sur votre sens des responsabilités.

Nous sommes persuadés que vous saurez mesurer toute la portée d'une décision, qui appliquée en l'état, priverait les producteurs de banane de Guadeloupe de 0,5 M€ par an au bénéfice de votre territoire.

Nous vous prions, d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations les plus respectueuses.

LE PRESIDENT,

Francis LIGNIERES

Copie : Président du Conseil Régional - Monsieur Ary CHALUS
Président du Conseil Départemental - Monsieur Guy LOSBAR